



« Et par le pouvoir d'un mot... »: Laïcité

Contribution de la Délégation Générale

Assemblée Plénière - 19 décembre 2019

ETAT DES LIEUX DE LA LAÏCITÉ EN FRANCE

Etude d'opinion pour l'Observatoire de la laïcité, janvier 2019

3/4 des Français se déclarent
attachés à la laïcité telle que
définie par le droit.

69%
jugent qu'il s'agit d'un
**principe républicain
essentiel**

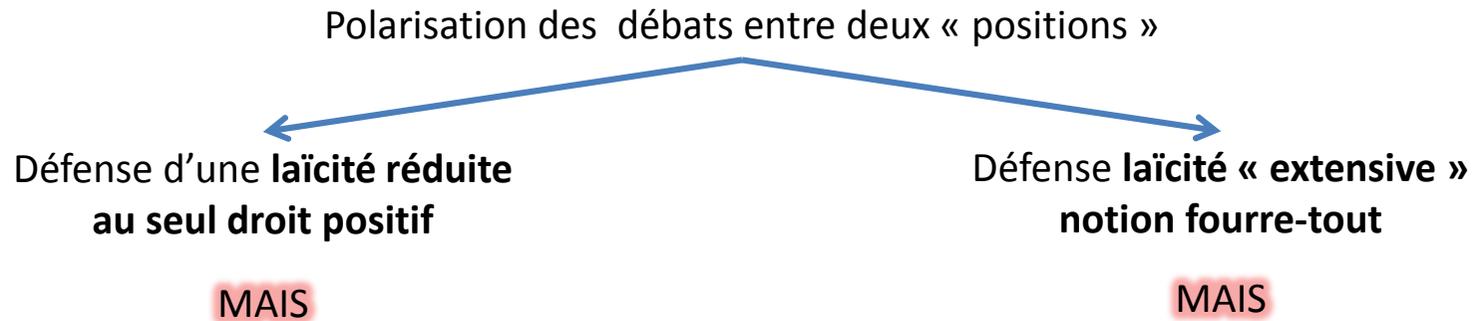
79%
considèrent la laïcité
comme « n'étant ni de
gauche ni de droite »

- Les écarts sociaux et générationnels sont significatifs mais à nuancer puisque **l'attachement à la laïcité reste majoritaire parmi toutes les catégories.**
- A propos des protections garanties par la laïcité: peu de différences entre croyants et non-croyants de manière générale mais, il existe des différences en revanche en fonction de la religion des répondants.
- L'enquête met en avant un écart entre la laïcité telle qu'elle existe dans le droit et la laïcité appliquée au quotidien
- Cette difficulté à appliquer pleinement la laïcité **n'appelle pas pour autant à des modifications législatives majeures** qui transformeraient notre modèle national de laïcité.
- **1^{er} des défis d'avenir de la laïcité** (le seul exprimé par une montée de l'opinion publique): « montée des intolérances entre les différentes communautés religieuses »

*Consensus autour du
principe de laïcité qui est
devenu une part de notre
identité nationale et
républicaine*

*Faire de la laïcité un élément
de cohésion nationale plus
que de division*

Laïcité = sujet de confrontation, sujet de crispations... = sujet qui agrège aussi beaucoup d'ignorances...



- Aucun article loi de 1905 ne mentionne expressément le terme (nom commun) « laïcité » (jusque là: attribut).
- *« Le droit ne règle pas tout. [...] Les réponses présentes aux remises en questions de la laïcité ne peuvent se contenter du droit même si [...] le droit est un point d'appui [...] l'essentiel du problème ne peut être réglé par le développement constant de normes contraignantes [...] ».* (D Leschi)

Laïcité

- ≠ « religion d'Etat »,
- ≠ synonyme de tolérance,
- ≠ synonyme de différence des droits,
- ≠ synonyme de démocratie,
- ≠ synonyme de République.

En France: liens historiques intimes entre construction République et Laïcité mais les mots ont une signification précise et non interchangeable...

Article 1. *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. (Loi du 9/12/1905)*

→ **garantie de liberté de cultes** « égalitaire » ► C'est en ce que l'Etat garantit la liberté religieuse également à tous qu'il peut se proclamer laïc.

→ → **garantie du droit à la liberté de conscience et d'expression** des convictions (croyants ou incroyants).

→ Décision Conseil Constitutionnel du 21/03/2013: laïcité est un **principe** figurant au nombre des « *droits et libertés que la Constitution garantit* ».

- Evolution jurisprudentielle « récente » = interrogation sur l'interprétation de la notion de garantie.

Principe général ou prérogative individuelle ?

Rupture interprétative du principe

→ Principe commandant une certaine organisation des pouvoirs publics dans leur rapports aux cultes

VS/

→ Source de droit individuel => action positive de la Puissance Publique au nom de la liberté religieuse.

Article 2. *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte (...)* **Article 28.** *Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions.*

→ **Neutralité des personnes publiques** (fonctionnaires et agents publics)



Cette lecture française est spécifique.

→ **Séparation de l'État et des organisations religieuses => neutralité de l'État, des collectivités et des services publics.** La République laïque assure ainsi **l'égalité des citoyens face au service public**, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

- Glissement de l'idée de **neutralité-séparation** à celle de **neutralité-laïcisation** de la société ?
« *La laïcité n'est plus une coquille vide permettant la coexistence de divers régime de croyances mais acquiert un statut substantiel et véhicule une conception du bien.* » Stéphanie Hennette-Vauchez



A nuancer: la laïcité jamais réduite à une simple « coquille vide » ⇔
Laïcité ⇔ « Bien Commun » (Res Publica // République)

L'ESPRIT DE LA LOI

« *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances [...]* »
(Article 1 Constitution du 4 octobre 1958)

Laïcité = principe à valeur constitutionnelle de la République française + 1 des fondements de notre République.

HÉRITAGE ET SOURCES D'INSPIRATION

17^{ème} s.

- Ecole du droit naturel »
- Droit = principe organisation sociale procédant de la Nature humaine et de la Raison et non plus du Divin

18^{ème} s.

- Philosophie des Lumières
→ Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen, 26/08/1789

18^{ème} s.

- III^{ème} République
 - Lois scolaires (loi dite Ferry, 1882 et loi dite Goblet, 1886)
 - Lois de sécularisation du droit civil
 - Loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat

1ères OCCURRENCES DU MOT « LAÏCITE »

- 1871: Littré en lien avec l'enseignement

- 1882: Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, Ferdinand Buisson 1882, Article laïcité (néologisme)
 - Lien avec notion de SECULARISATION (« affaiblissement culturel des religions ») MAIS
 - Ajout idée d'EMANCIPATION
 - Instruction fondée sur l'exercice de la Raison et vecteur d'UNIVERSALITE

- F. Buisson, Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, 1911, Article laïcité
 - PEUPLE SOUVERAIN
 - EGALITE DES CITOYENS

LA LAÏCITÉ EST...

- ... la synthèse de plusieurs genèses...
 - principe de l'autonomie du pouvoir temporel
 - distinction entre sphère du politique et sphère de la vie religieuse menant à la séparation des religions et de l'État
 - valeurs fondamentales : de liberté de penser, de conscience
 - mutation du pouvoir autonome grâce au principe démocratique

LA LAÏCITÉ EST CONTRAIRE A...

- ... tout système qui:
 - aspire à fondre l'individu dans la collectivité
 - qui fonde l'unité du corps social et de la Nation sur l'unité de pensée et de foi.

LA LAÏCITÉ N'EST PAS...

- ...la tolérance

« La tolérance n'est pas la laïcité : elle s'accommode du maintien de l'inégalité entre fidèles des diverses confessions. La laïcité, c'est aussi l'égalité de tous devant la loi, quelle que soit leur religion ; c'est la neutralisation du fait religieux pour la définition des droits ; (...) c'est le découplage de l'appartenance religieuse et de l'appartenance politique, la dissociation entre citoyenneté et professionnalité. Ni l'État ni la société ne doivent prendre en compte les convictions religieuses des individus pour déterminer la mesure de leurs droits et de leurs libertés. » René Rémond, « La laïcité et ses contraires », Pouvoirs 1995

LA LAÏCITE: PRODUIT & PROMOTEUR DE LA REPUBLIQUE

« La France est une **République** indivisible, **laïque**, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances [...] » (Article 1 de la Constitution 1958).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ⇔ LAÏCITE

Etat « moderne »

- Rapport individuel / collectif
- Rapport religieux / politique



- Citoyenneté
- Identité « républicaine »

ETAT MODERNE

- Etat rationnel-légal, Etat de Droit = organisateur du changement social / coordination + dimension d'universalisation + relations directes au Citoyen
- Forme républicaine Etat = nouvelles bases de légitimité
 - autonomisation pouvoir politique dissociation religieux/politique
 - autonomisation collectif privé « auto-organisé » / collectif « public »

« COMMUNAUTÉ IMAGINAIRE DES CITOYENS » & IMAGINAIRE POLITIQUE REPUBLICAIN

- La citoyenneté implique : droits et libertés + participation politique + égalité entre les individus-citoyens
- Vision universaliste citoyen = être abstrait, une « *construction juridique politiquement et philosophiquement investie* ». P. Braud)

- volontarisme (libre-adhésion des individus, obéissance aux lois, vote démocratique)
- dimension spiritualiste.

- République, communauté des citoyens = « représentation mentale » active pour le citoyen => capable de produire une conscience identitaire « citoyenne » (≠ addition multiples identités partielles) => citoyenneté = identité commune

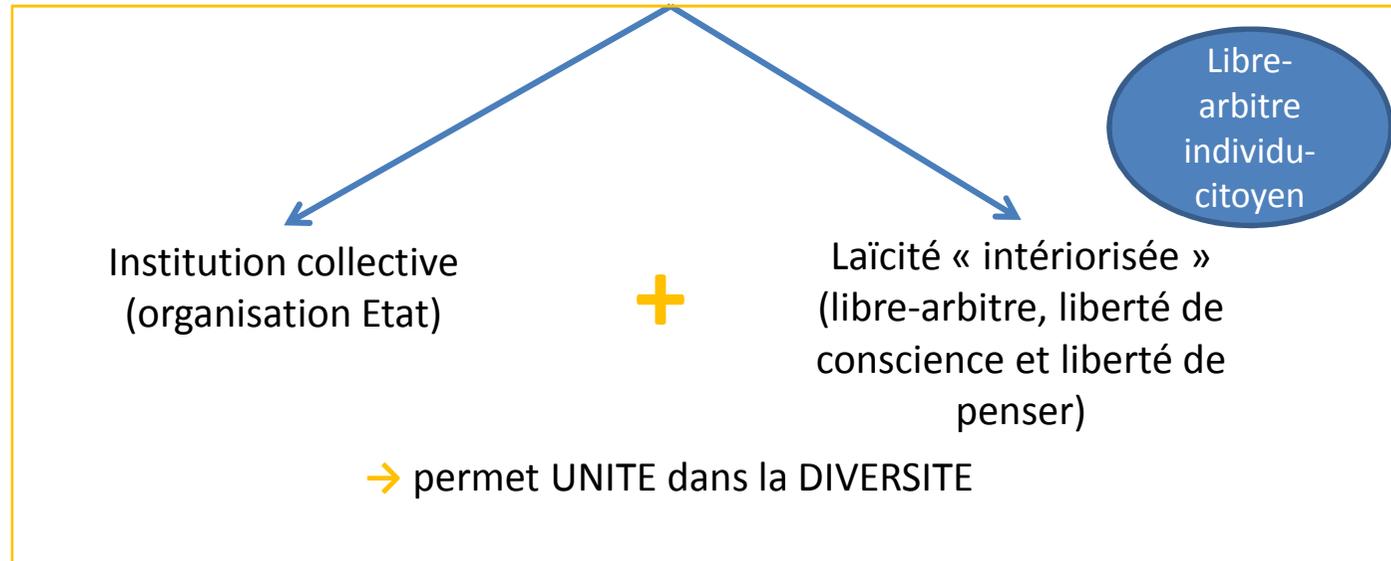
« C'est l'un des facteurs d'efficacité symbolique du concept de citoyenneté que de réunir indissociablement égalité et liberté. »

P. Braud Science Politique, la Démocratie

La citoyenneté existe comme « un concept écran au double sens de masque et d'espace d'affichage [...] Sa fonction est de transcender les inégalités effectives ».

P. Braud Science Politique, la Démocratie

LAÏCITE REPUBLICAINE



Jean Jaurès a identifié dans la laïcité « la reconnaissance et l'affirmation du droit de la personne humaine, indépendant à toute croyance, supérieur à toute formule. »

PARCOURS DE LAÏCITE

1^{ère} phase

Phase de subordination (= Absolutisme royal et du pouvoir de droit divin).

2^{ème} phase

Phase de la séparation (=la République)

3^{ème} phase

Phase d'émancipation (WW II et 70')

ÉCOLE, IDENTITE, RELIGION

- Ecole = canal « républicain » de socialisation et d'inculcation de valeurs.
 - ⇔ Rôle actif de l'école dans la constitution et l'intériorisation de la République.
 - ⇔ Débats actuels sur la laïcité = marqueurs d'une crise politique, sociale et culturelle.
- Ecole = lieu où surgissent, à tort ou à raison, certaines liées à la laïcité.
 - ⇔ Ces « tensions » = MOINS retour du religieux que déstabilisation de l'Institution par l'individualisme

CAD

Ecole intégratrice, de portée universelle

VS/

Demande de reconnaissance des particularités et des identités.

Identité du citoyen (libéré de ses contingences, appartenances, déterminations, particularités vers plus d'universalité

VS/

Identité-individu « donnée » -particulière et préétablie

**L'individu prime => la culture scolaire doit ressembler aux élèves =>
La religion est plus une affaire d'identité que de vision du monde.**

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

- Demandé à Etat = moins d'incarner un intérêt général que de « *réfléchir dans son miroir chacune des particularités* »
 - CAD perte dimension fédératrice, génératrice d'unité et de cohésion.
 - CAD Etat= miroir

- Représentation (cadre décision collective) ≠ transfiguration mais = stricte réflexion
 - M. Gauchet passage « *de la transcendance à la ressemblance* ».
 - Société se projette intégralement dans l'Etat
 - Etat « absorbe tout » : représenter toutes les identités, qui ont besoin de l'Etat pour s'exprimer en portions de l'espace public.
 - Représenter ne signifie plus unifier ou dépasser les différences mais les faire voir, les présenter.
 - Représentation = mise en scène de la diversité sociale

RÉ-ENCHANTER LA LAÏCITÉ?

« *La religion, vidée de sa transcendance, se transforme en option culturelle* »
marque le triomphe de la laïcité. Marcel Gauchet L'avènement de la démocratie – le
nouveau monde

- Monde moderne dans lequel s'inscrit notre République est :
 - Monde où religion vécue de manière identitaire, culturelle ≠ révélation, transcendance,...
 - Monde du consumérisme
 - Monde de l'individualisme

- Enjeu de la République dans « ce » monde « désenchanté »
(Weber/Gauchet)
 - = discours mobilisateur de valeurs + émancipateur
 - = « faire corps » < vivre-ensemble.

=> « ré-enchanter » la laïcité.

Merci de votre attention.

